

# OBSERVATOIRE EAU ET BIO DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

L'agriculture bio autour des captages prioritaires en eau potable

## BASSIN Rhône Méditerranée

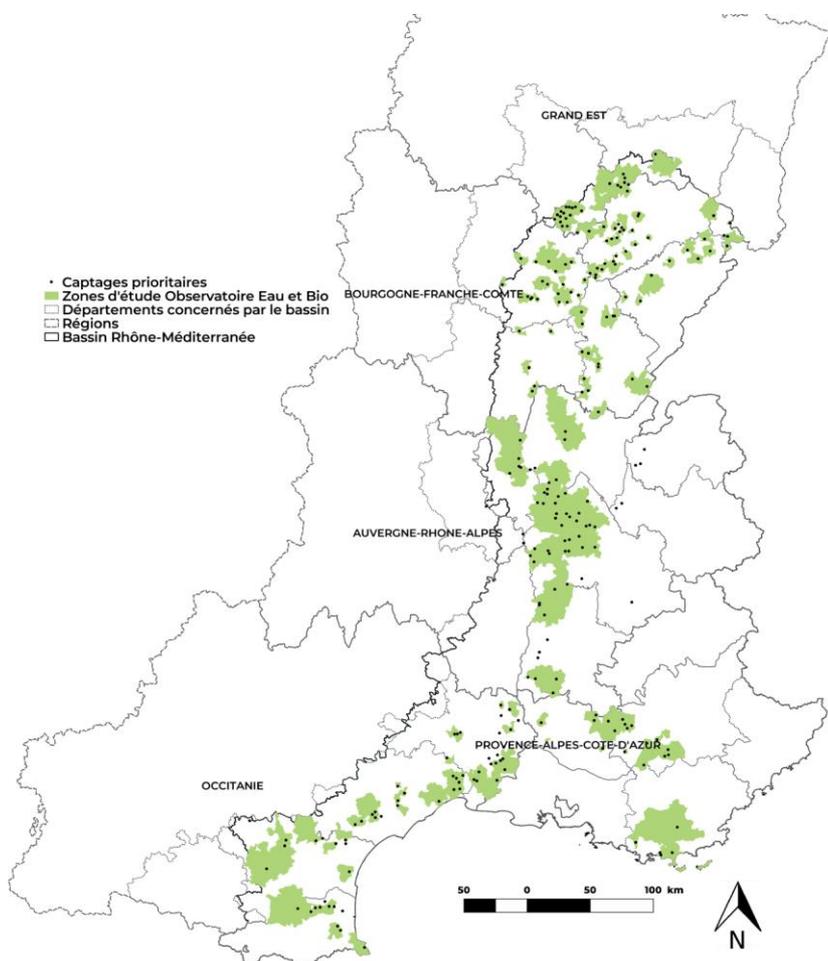
### Le bassin Rhône-Méditerranée

Le bassin Rhône-Méditerranée s'étend sur tout ou partie de 5 régions : Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il compte plus de 15 millions d'habitants, pour une superficie de 127 000 km<sup>2</sup>. Le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) 2016-2021 fixe les grandes orientations pour une bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans les bassins versants du Rhône, de ses affluents et des fleuves côtiers méditerranéens qui forment le grand bassin Rhône-Méditerranée. Il identifie 269 captages d'eau potable prioritaires sur le bassin. Ces ouvrages doivent faire l'objet de plans de lutte contre les pollutions, nitrates ou pesticides, au moins à l'échelle de leur aire d'alimentation. L'agence aide les agriculteurs, les acteurs économiques et organismes professionnels agricoles à travers son programme d'actions à adopter des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement (source : Agence de l'Eau RMC).

### L' OBSERVATOIRE EAU ET BIO DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Des fiches sont disponibles pour analyser les dynamiques de développement de l'agriculture biologique :

- ▶ L'agriculture bio autour des captages prioritaires en eau potable.
- ▶ L'agriculture bio dans la région.
- ▶ L'agriculture bio dans le bassin Rhône-Méditerranée.



### Contexte du bassin

**18**  
DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

**5 REGIONS**  
SITUÉES EN PARTIE DANS LE BASSIN

**25 %**  
DU TERRITOIRE NATIONAL

**100 039**  
EXPLOIT.AGRICOLES

**3 496 923 ha**  
SAU (2010)

**269**  
CAPTAGES PRIORITAIRES  
**DONT 251 ÉTUDIÉS DANS**  
**L'OBSERVATOIRE EAU ET BIO**  
DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

### Les productions agricoles bio en 2017

**11 289**  
EXPLOITATIONS BIO

**31 %**  
DES EXPLOITATIONS FRANÇAISES  
SONT DANS LE BASSIN

**449 124 ha**  
BIO DONT 108 351 EN CONVERSION

**11 %**  
DES EXPLOITATIONS DU BASSIN SONT  
BIO (Moyenne française = 8%)

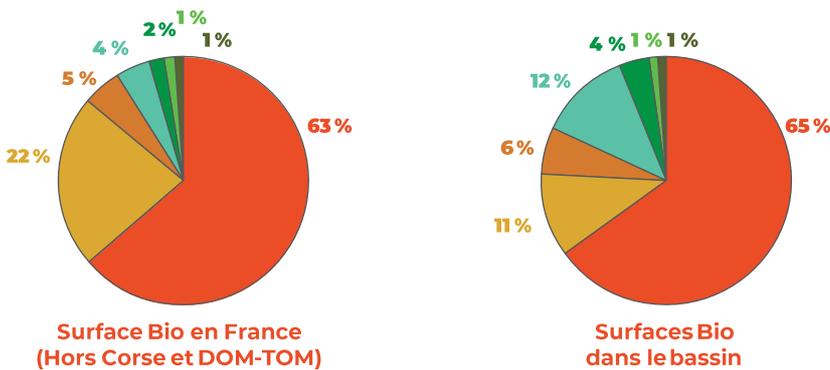
**13 %**  
DE LA SAU DU BASSIN EST BIO  
(Moyenne française = 6%)

Source : Agence Bio / ORAB Grand Est

## PART DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR LE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

La part des surfaces certifiées bio ou en conversion vers l'agriculture biologique sur le total des surfaces agricoles du bassin est estimée à 13 %, ce qui est deux fois plus élevé que la moyenne nationale (cette estimation est calculée à partir de la somme des données de toutes les communes concernées par le bassin issues du recensement général agricole de 2010 et de l'Agence bio – OC fin 2017). Le bassin regroupe plusieurs départements dans lesquels l'agriculture biologique est fortement implantée, de manière historique. L'agriculture biologique se développe fortement sur le bassin ces dernières années. L'agriculture biologique sur le bassin se démarque par une plus forte présence des productions fruitières et de la vigne, par rapport au national.

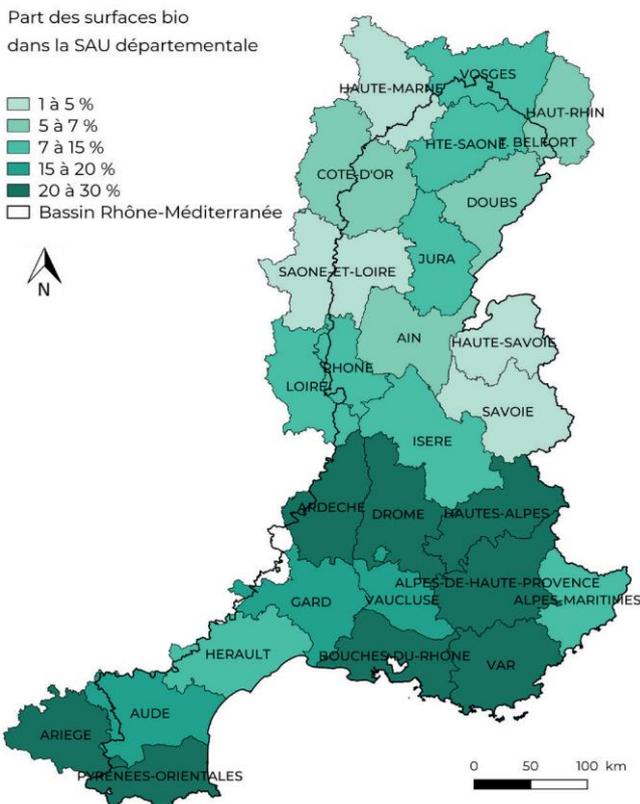
► Répartition des surfaces bio et en conversion dans la région et dans la partie de la région située dans le bassin Rhône-Méditerranée



- SURFACES FOURRAGÈRES
- GRANDES CULTURES ET LÉGUMES SECS
- AUTRES
- VIGNE
- FRUITS
- LÉGUMES FRAIS
- PAM

Source : Agence Bio / OC

► Part des surfaces certifiées bio ou en conversion sur la SAU totale départementale, pour les départements situés sur le bassin



## Progression des surfaces en agriculture biologique

**449 124 ha**

**EN BIO FIN 2017 DONT 40 412 EN CONVERSION**

**+14 %**

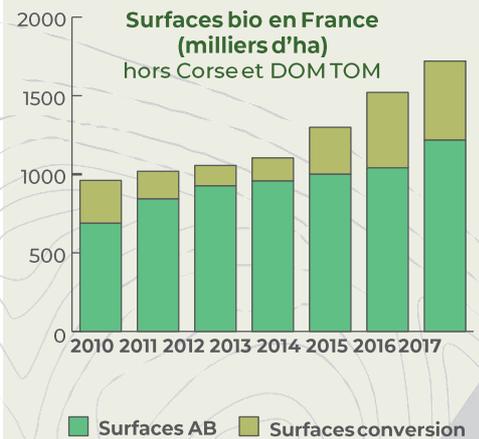
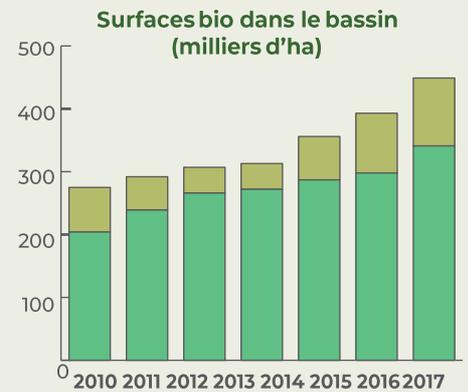
**SURFACES BIO EN 1 AN**  
(Moyenne française = +13 %)

**+54 %**

**SURFACES BIO EN 5 ANS**  
(Moyenne française = +69 %)

Source : Agence Bio / OC

► Évolution des surfaces bio dans le bassin et au niveau national

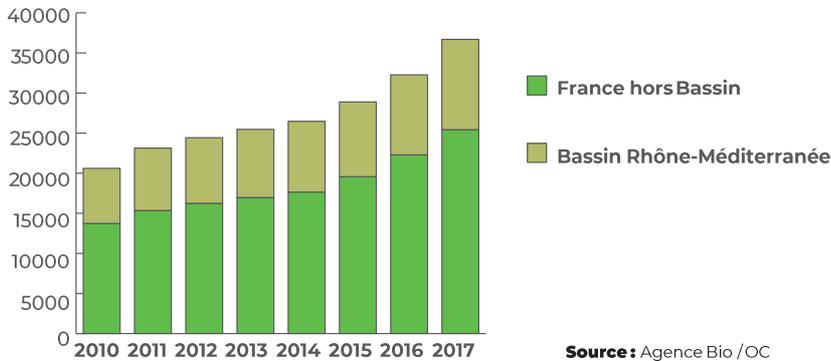


Source : Agence Bio / OC

## Progression des exploitations agricoles bio dans le bassin

Au niveau national, le nombre d'exploitations en agriculture biologique a connu une très forte augmentation en 2016, en 2017 et à nouveau en 2018. Les producteurs sont nombreux à choisir ce mode de production, dès l'installation ou via une conversion de leurs exploitations. La même tendance est observée dans le bassin Rhône-Méditerranée. Le rythme de croissance du nombre d'exploitations bio est légèrement moins rapide qu'au niveau national. La part des exploitations biologiques situées dans le bassin par rapport au total des exploitations bio françaises était de 34 % en 2012 et de 31 % en 2017.

### ► Évolution du nombre d'exploitations bio dans le bassin Rhône-Méditerranée et au niveau national



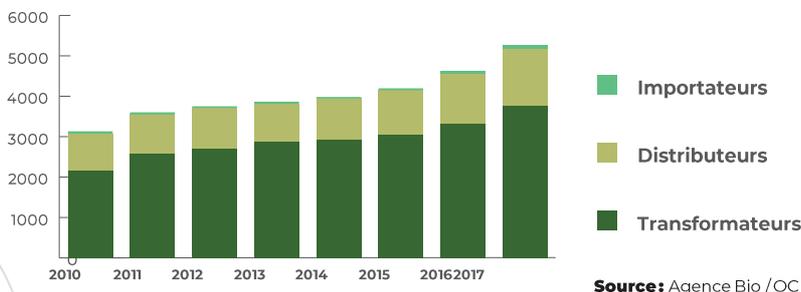
## Progression des opérateurs aval bio dans le bassin

Le nombre d'opérateurs de l'aval bio, c'est-à-dire les entreprises privées ou les coopératives ayant parmi leurs métiers au moins une activité de distribution ou de transformation de produits certifiés biologiques, a connu une **forte croissance en 2016 et en 2017**. Cette tendance est observée au niveau du bassin Rhône-Méditerranée ainsi qu'à l'échelle de la France.

Le bassin concentre un **nombre important de distributeurs bio : grossistes, magasins spécialisés bio et autres distributeurs**. Les distributeurs bio du bassin représentent 30 % des opérateurs bio français fin 2017. En considérant que l'Ile-de-France est la 1ère région française en nombre de distributeurs bio, le bassin est très bien doté par rapport au reste de la province.

Le nombre de transformateurs bio est élevé également (entreprises agroalimentaires, coopératives ou artisans, paysans-transformateurs, boulangeries et des grandes et moyennes surfaces ayant une gamme de pain bio).

### ► Évolution du nombre d'opérateurs bio dans le bassin Rhône-Méditerranée :



### Les opérateurs bio de l'aval dans le bassin fin 2017:

**1 430**

**DISTRIBUTEURS BIO**

**+ 45 %**

**DISTRIBUTEURS DE 2012 À 2017**

**4 783 EN FRANCE : 30 % SONT DANS LE BASSIN**

**3760**

**TRANSFORMATEURS BIO**

**12 286 EN FRANCE : 31 % SONT DANS LE BASSIN**

Sources : Agence Bio / OC2018 et Notifications Agence bio.

# L'AB dans les régions concernée par le bassin

## ► Chiffres clés de l'AB par région administrative concernée par le bassin fin 2017

L'agriculture biologique est plus fortement développée dans les régions situées au sud du bassin Rhône-Méditerranée qu'au nord.

PLACE DE CHAQUE RÉGION SITUÉE DANS LE BASSIN PAR RAPPORT AUX AUTRES RÉGIONS FRANÇAISES :			
	EN NB DE FERMES BIO :	EN SURFACES BIO :	PART DE LA SAU RÉGIONALE EN BIO :
<b>OCCITANIE</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup></b>
<b>AUVERGNE- RHÔNE-ALPES</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup></b>
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>
<b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ</b>	<b>8<sup>ème</sup></b>	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>7<sup>ème</sup></b>
<b>GRAND-EST</b>	<b>7<sup>ème</sup></b>	<b>7<sup>ème</sup></b>	<b>10<sup>ème</sup></b>

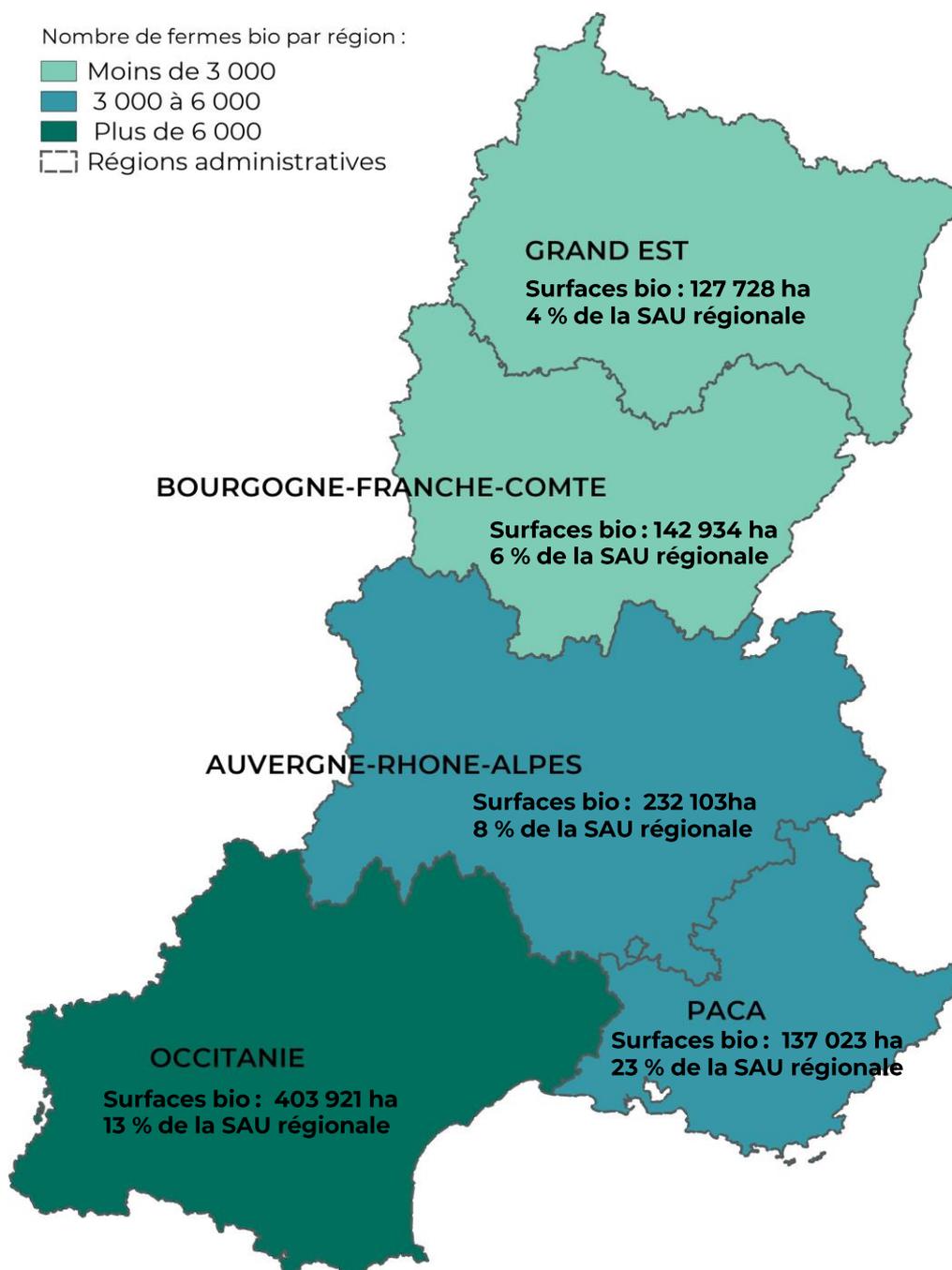
Nombre de fermes bio par région :

Moins de 3 000

3 000 à 6 000

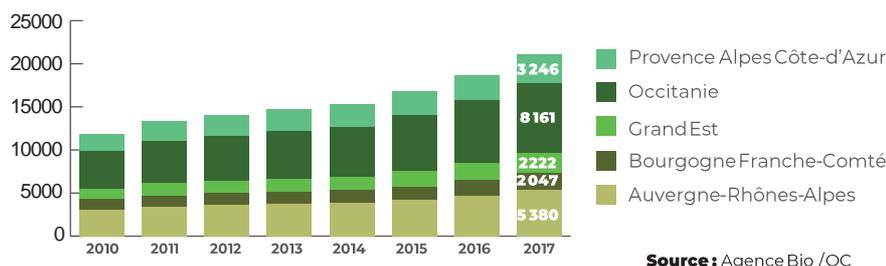
Plus de 6 000

☐ Régions administratives

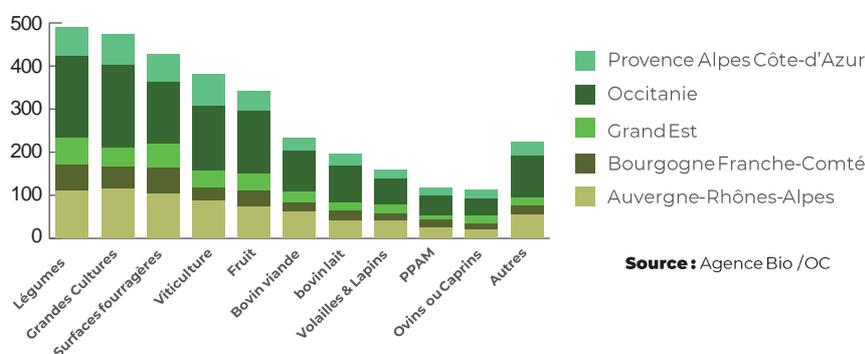


# Les nouvelles fermes bio dans les régions concernées par le bassin

## ► Évolution du nombre d'exploitations biologiques par région administrative concernée par le bassin



## ► Répartition des fermes nouvellement engagées en agriculture bio en 2017 dans les régions administratives concernées par le bassin, selon leur production principale



L'agriculture biologique est présente, et progresse, au sein de toutes les productions agricoles. Les exploitations biologiques sont souvent diversifiées, alliant plusieurs productions végétales ou animales. En se notifiant à l'Agence bio, les producteurs précisent leur production principale.

Cela révèle des tendances de développement particulièrement rapides pour certaines productions selon les années.

Dans les régions situées en partie sur le bassin Rhône-Méditerranée, les fermes nouvellement engagées en bio en 2017 ont des profils variés. Le plus souvent, elles ont pour production principale des légumes, des grandes cultures, de la vigne ou des fruits.

Globalement, une dynamique d'installation est observée en maraîchage bio ainsi que des dynamiques de conversion à l'AB en grandes cultures, élevage, viticulture et productions fruitières.

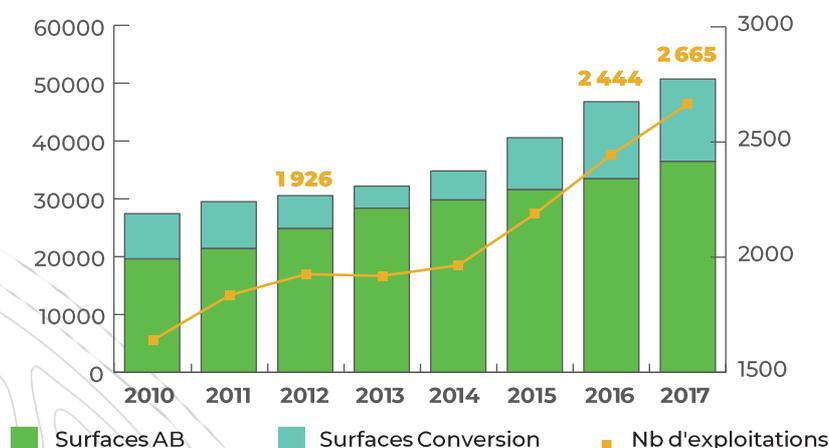


Crédit : FRAB AURA



## GRANDES CULTURES

► **Évolution des surfaces de grandes cultures bio et en conversion dans le bassin Rhône-Méditerranée**



La dynamique de conversions à l'AB en grandes cultures bio est forte depuis 2015 dans le bassin et au niveau national. La demande du marché, pour l'alimentation humaine et animale, et les prix d'achat en bio, ont été incitatifs. Les opérateurs de l'aval développent les activités de collecte, stockage et de transformation bio, de différentes envergures.

## Les grandes cultures bio fin 2017 sur le bassin

**2 665**

EXPLOITATIONS BIO

**50 713 ha**

DE GRANDES CULTURES BIO  
dont 14 257 ha en conversion

**11 %**

DES SURFACES BIO DU BASSIN

**+ 8 %**

ÉVOLUTION DES SURFACES  
DE 2016 À 2017

**+ 66 %**

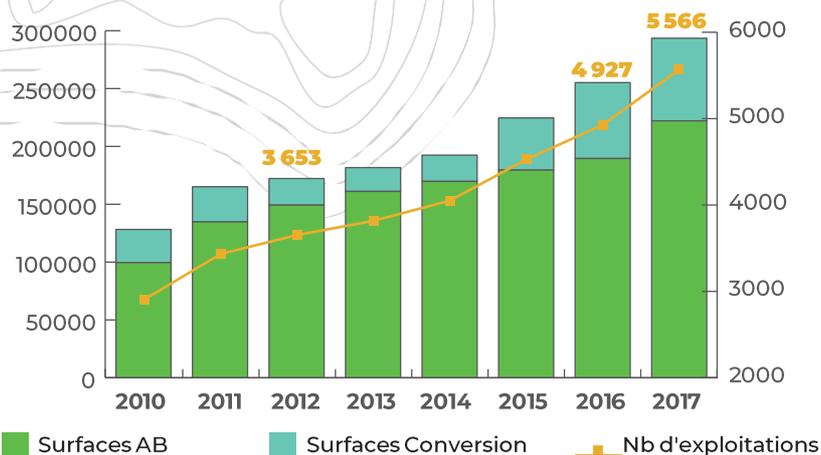
ÉVOLUTION DES SURFACES  
DE 2012 À 2017

Sources : Agence Bio / OC



## SURFACES FOURRAGÈRES

► **Évolution des surfaces fourragères bio et en conversion dans le bassin Rhône-Méditerranée**



Les surfaces fourragères bio montrent un fort développement depuis 2015 sur le bassin, lié principalement à des conversions à l'AB d'élevages de bovins, laitiers et allaitants. Les filières longues sont organisées et les marchés sont demandeurs. Les laïteries ont incité les conversions. A noter, le bassin offre une gamme étendue de fromages AOP bio.

Les élevages d'ovins bio pour la viande et de chèvres laitières bio sont bien représentés sur le bassin et sont en progression également, suite à des installations et des conversions. Ils pratiquent majoritairement les circuits courts. Quelques opérateurs collectent des agneaux bio et du lait de chèvre bio pour les filières longues.

## Les surfaces fourragères bio fin 2017 sur le bassin

**5 566**

EXPLOITATIONS BIO

**293 535 ha**

DE SURFACES FOURRAGÈRES BIO  
dont 71 048 ha en conversion

**65 %**

DES SURFACES BIO DU BASSIN

**+ 15 %**

ÉVOLUTION DES SURFACES  
DE 2016 À 2017

**+ 70 %**

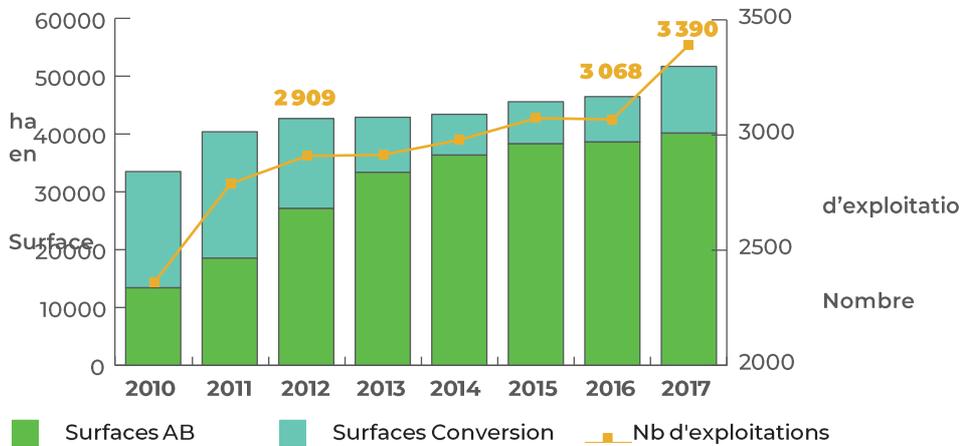
ÉVOLUTION DES SURFACES  
DE 2012 À 2017

Sources : Agence Bio / OC



## VITICULTURE

### ► Évolution du vignoble bio et en conversion dans le bassin Rhône-Méditerranée



L'AB est présente au sein de la diversité des appellations viticoles du bassin. Une nette progression des surfaces en conversion vers l'AB et du nombre d'exploitations viticoles bio est observée en 2017 sur le bassin. Les domaines viticoles étaient nombreux à convertir des parcelles en agriculture biologique. Certains viticulteurs convertissent des parcelles lors d'une reprise d'exploitation. La vinification en caves particulières représente des volumes importants. Les coopératives viticoles sont bien présentes sur le secteur des vins biologiques également. Les négociants sont demandeurs de vins bio en vrac. La demande du marché pour les vins bio a donné une impulsion. La consommation de vins bio par les ménages a progressé ces dernières années et le marché de l'export a été porteur.

### Le vignoble bio fin 2017 sur le bassin

**3 390**

**EXPLOITATIONS BIO**

**51 691 ha**

**DE VIGNOBLE BIO**  
dont 11 542 ha en conversion

**12 %**

**DES SURFACES BIO DU BASSIN**

**+ 11 %**

**ÉVOLUTION DES SURFACES**  
DE 2016 À 2017

**+ 21 %**

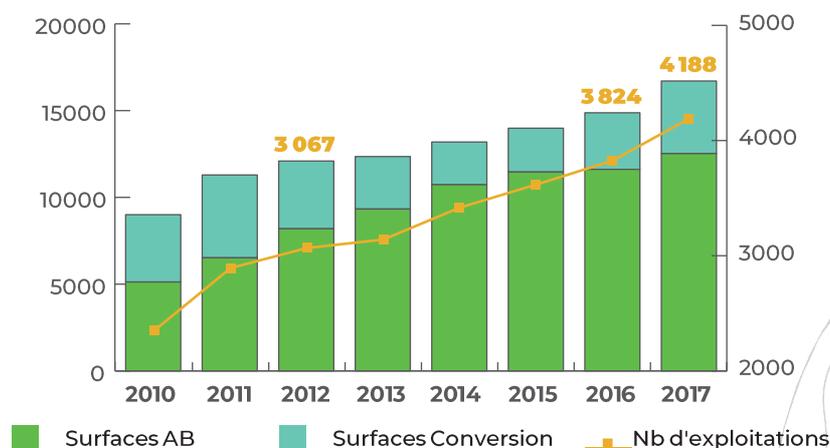
**ÉVOLUTION DES SURFACES**  
DE 2012 À 2017

Sources: Agence Bio / OC



## PRODUCTION FRUITIÈRE

### ► Évolution des surfaces fruitières bio et en conversion dans le bassin Rhône-Méditerranée



L'AB est présente au sein de la diversité des appellations viticoles du bassin. Une nette progression des surfaces en conversion vers l'AB et du nombre d'exploitations viticoles bio est observée en 2017 sur le bassin. Les domaines viticoles étaient nombreux à convertir des parcelles en agriculture biologique. Certains viticulteurs convertissent des parcelles lors d'une reprise d'exploitation. La vinification en caves particulières représente des volumes importants. Les coopératives viticoles sont bien présentes sur le secteur des vins biologiques également. Les négociants sont demandeurs de vins bio en vrac. La demande du marché pour les vins bio a donné une impulsion. La consommation de vins bio par les ménages a progressé ces dernières années et le marché de l'export a été porteur.

### Les fruits bio fin 2017 sur le bassin

**4 188**

**EXPLOITATIONS BIO**

**16 708 ha**

**DE VIGNOBLE BIO**  
dont 4 183 ha en conversion

**4 %**

**DES SURFACES BIO DU BASSIN**

**+ 12 %**

**ÉVOLUTION DES SURFACES**  
DE 2016 À 2017

**+ 38 %**

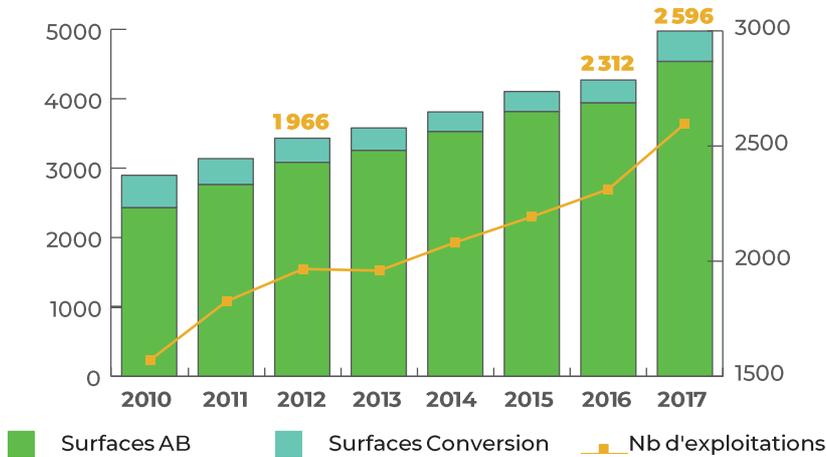
**ÉVOLUTION DES SURFACES**  
DE 2012 À 2017

Sources: Agence Bio / OC



## LÉGUMES FRAIS

► **Évolution des surfaces de légumes bio et en conversion dans le bassin Rhône-Méditerranée**

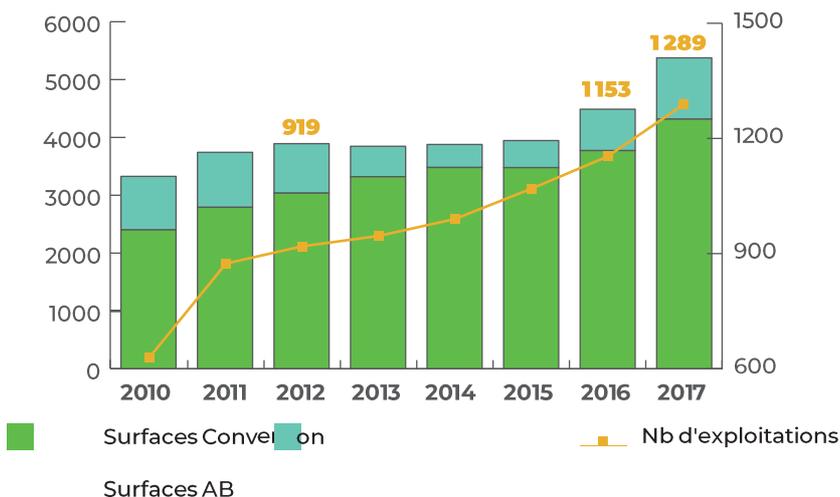


Le développement de la production de légumes bio est largement portée par une dynamique d'installation en maraîchage bio, depuis plusieurs années, avec une accélération en 2017. Certaines exploitations sont tournées vers les débouchés de demi-gros et de gros mais celles pratiquant les circuits courts sont majoritaires. Quelques coopératives de producteurs sont présentes mais globalement l'offre est peu regroupée. Les grossistes, les détaillants et les transformateurs sont demandeurs de volumes plus importants en bio.



## PPAM

► **Évolution des surfaces fourragères bio et en conversion dans le bassin Rhône-Méditerranée**



Les surfaces de PPAM bio ont augmenté fortement en 2016 et 2017, suites à des conversions et des installations. Les PPAM regroupent une grande diversité de plantes et de variétés. Les PPAM regroupent une grande diversité de plantes et de variétés. Les plus cultivées en bio dans le bassin sont la lavande et le lavandin, la sauge officinale et sclarée, le thym, la camomille romaine et la mélisse (83 % des surfaces de PPAM bio). Le marché est très diversifié, avec différentes utilisations (alimentaire, santé, cosmétique...). Les débouchés sont porteurs mais ils correspondent à des attentes spécifiques, selon les marchés ciblés. Des groupements de producteurs, coopératives et entreprises de transformation de PPAM bio sont présentes sur le bassin et développent leurs activités.

### Les légumes bio fin 2017 sur le bassin

**2 596**

EXPLOITATIONS BIO

**4 976 ha**

DE LÉGUMES BIO

dont 14 257 ha en conversion

**1 %**

DES SURFACES BIO DU BASSIN

**+ 17 %**

ÉVOLUTION DES SURFACES

DE 2016 À 2017

**+ 45 %**

ÉVOLUTION DES SURFACES

DE 2012 À 2017

Sources: Agence Bio / OC

### Les PPAM bio fin 2017 sur le bassin

**1 289**

EXPLOITATIONS BIO

**5 376 ha**

DE SURFACES FOURRAGÈRES BIO

dont 1 060 ha en conversion

**1 %**

DES SURFACES BIO DU BASSIN

**+ 20 %**

ÉVOLUTION DES SURFACES

DE 2016 À 2017

**+ 38 %**

ÉVOLUTION DES SURFACES

DE 2012 À 2017

Sources: Agence Bio / OC

# Les principaux freins et leviers au développement de l'AB autour des aires d'alimentation des captages prioritaires

## ZONES ÉTUDIÉES DANS L'OBSERVATOIRE EAU ET BIO DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

### 42 territoires étudiés dans le cadre de cette action :

- ▶ Regroupant des **communes autour des captages** et de leurs aires d'alimentation.
- ▶ **1 à 18 captages** par zone d'étude.
- ▶ **251 captages prioritaires en eau potable étudiés** au total sur les 269 du bassin.

Pour en savoir plus, consulter la note méthodologique de cette étude.

### 4 types de territoires identifiés en fonction du développement de l'AB :

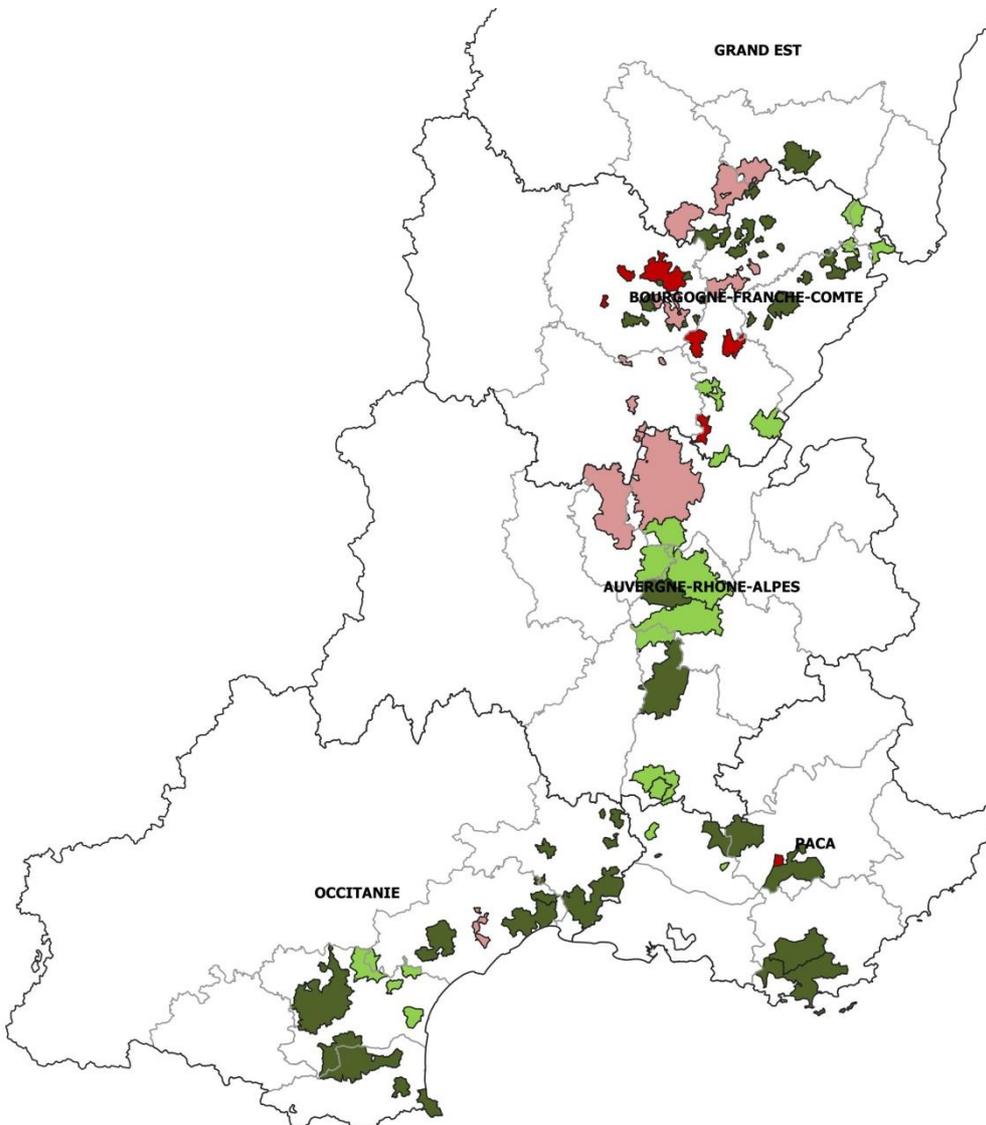
**Part élevée des surfaces en AB** sur les surfaces totales et **progression des surfaces bio** en 2016 et 2017.

**Part faible des surfaces en AB** sur les surfaces totales mais **progression des surfaces bio** en 2016 et 2017.

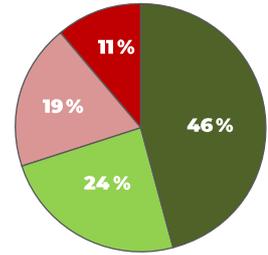
**Part élevée des surfaces en AB** sur les surfaces totales mais **sans progression des surfaces bio** en 2016 et 2017.

**Part faible des surfaces en AB** sur les surfaces totales et **sans progression des surfaces bio** en 2016 et 2017.

### ▶ Localisation des zones d'études par type de territoires identifiés en fonction du développement de l'AB :



### ▶ Répartition des zones d'études par type de territoires en fonction du développement de l'AB :

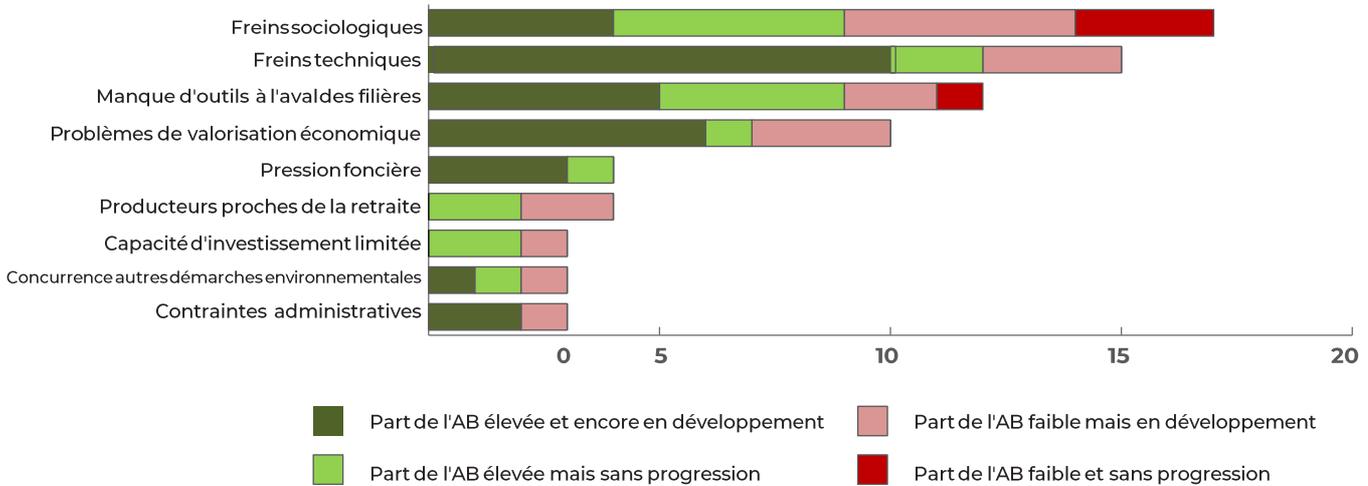


Les surfaces bio ont progressé en 2016 et 2017 dans 70 % des territoires étudiés.

- Part de l'AB élevée et encore en développement
- Part de l'AB élevée mais sans progression
- Part de l'AB faible mais en développement
- Part de l'AB faible et sans progression

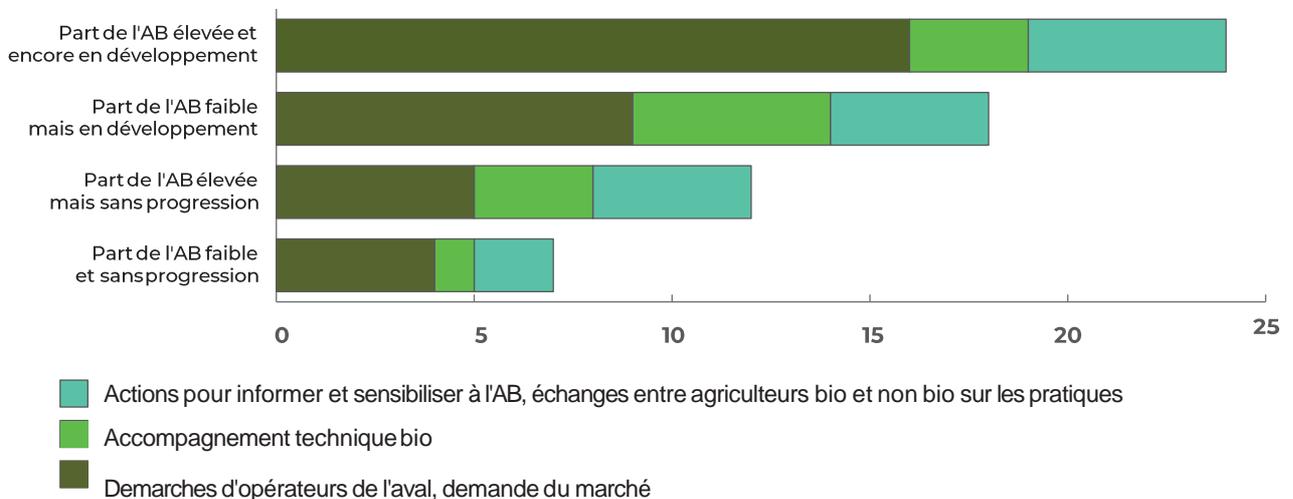
# Les principaux freins et leviers au développement de l'AB autour des aires d'alimentation des captages prioritaires

## ► Principaux freins au développement de l'AB identifiés par type de territoires



Les freins majoritaires au développement de l'AB sont ceux qualifiés de **sociologiques** (crainte liée à la charge de travail, changement d'habitudes, etc.). Quand ils ont pu être levés, des freins **techniques** demeurent, notamment pour la viticulture, culture pour laquelle la conversion vers l'AB en termes d'itinéraires techniques est relativement complexe du point de vue de la protection des cultures par exemple. Des freins **économiques** demeurent également : coût de la certification, baisses de rendements potentielles qu'il faut pouvoir supporter, manque de débouchés, etc.

## ► Principaux leviers pour le développement de l'AB identifiés par type de territoires



Dans un contexte de croissance du marché de l'AB, **impulser des démarches d'opérateurs de l'aval** pour créer une demande d'approvisionnement de matières premières certifiées constitue un levier de développement de l'AB.

Dans ce cadre, **l'accompagnement technique** des agriculteurs **et l'appui aux acteurs de l'amont à l'aval dans la structuration de filières bio territoriales durables**, sont des leviers d'actions forts. Cette structuration de filières, qui a pour but de mettre en lien des collectifs de producteurs et l'aval des filières, garantissent un **approvisionnement bio, local, équitable** et aux moindres impacts sur la qualité de nos eaux (nitrates, pesticides).

OBSERVATOIRE EAU ET BIO DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

L'agriculture bio autour des captages prioritaires en eau potable

[www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)  
[www.eauetbio.org](http://www.eauetbio.org)  
[www.fnab.org](http://www.fnab.org)

En cas de question, contactez :

► FRAB AuRA : 04 75 61 19 35

► Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse : 04 72 71 27 80

